



**HAL**  
open science

# La “ crise ” des institutions gauloises à l’époque de César : bilan historiographique (France)

Laurent Lamoine

► **To cite this version:**

Laurent Lamoine. La “ crise ” des institutions gauloises à l’époque de César : bilan historiographique (France). Laurent Lamoine; Clara Berrendonner; Mireille Cébeillac-Gervasoni. Gérer les territoires, les patrimoines et les crises. Le Quotidien municipal II, Presses Universitaires Blaise-Pascal, pp.403-415, 2012, Histoires croisées, 978-2-84516-614-1. hal-04108226

**HAL Id: hal-04108226**

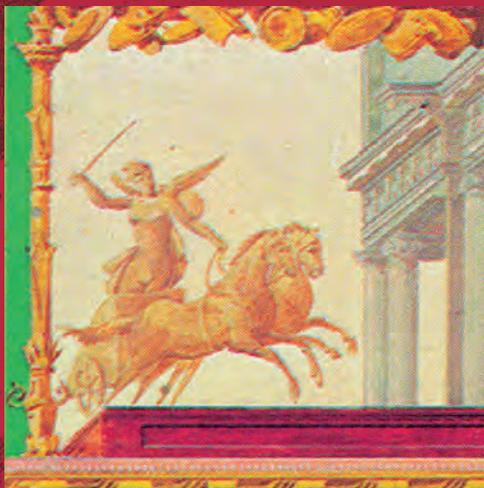
**<https://hal.science/hal-04108226>**

Submitted on 26 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Sous la direction de  
Laurent Lamoine, Clara Berrendonner  
et Mireille Cébeillac-Gervasoni*



*Collection Histoires croisées*

# GÉRER LES TERRITOIRES, LES PATRIMOINES ET LES CRISES

LE QUOTIDIEN MUNICIPAL II

*Presses Universitaires Blaise-Pascal*

GÉRER  
LES TERRITOIRES,  
LES PATRIMOINES  
ET LES CRISES

LE QUOTIDIEN MUNICIPAL II



Presses Universitaires Blaise Pascal ©

*Collection "Histoires croisées"*  
*publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC), Clermont-Ferrand.*

*Illustration de couverture : gravure extraite de*  
*Les plus beaux monuments de Rome ancienne, par Monsieur Barrault, 1761*  
*© aimablement prêtée par Tanca Antichità, Rome*

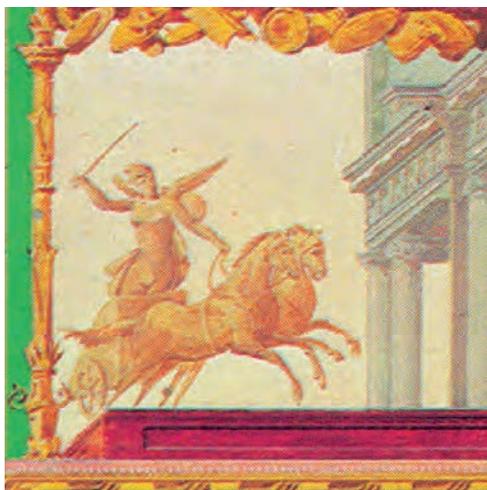
*Vignette : Charles Garnier; Peinture du portique du Macellum*  
*sur le forum de Pompéi, juin 1851 (gouache et aquarelle : détail)*  
*© École Nationale Supérieure des Beaux-Arts*

*ISBN (version papier) : 978-2-84516-614-1*

*ISBN (pdf) : 978-2-84516-615-8*

*Dépôt légal : quatrième trimestre 2012*

*Sous la direction de  
Laurent Lamoine, Clara Berrendonner  
et Mireille Cébeillac-Gervasoni*



*Collection Histoires croisées*

# GÉRER LES TERRITOIRES, LES PATRIMOINES ET LES CRISES

LE QUOTIDIEN MUNICIPAL II

*Publié avec le concours de l'UMR 8210 ANHIMA*

2 0 1 2

*Presses Universitaires Blaise-Pascal*



# LES AUTEURS

ABERSON Michel, Universités de Lausanne et de Genève (Suisse)  
ANDREAU Jean, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris  
ANTOLINI Simona, Università di Roma "Tor Vergata"  
BERRENDONNER Clara, Université Paris I Panthéon-Sorbonne — ANHIMA, CNRS - UMR 8210  
BERTRAND Audrey, École française de Rome  
BRANCHESI Fabiola, Università di Macerata  
CABANES Pierre, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense  
CAMODECA Giuseppe, Università di Napoli "L'Orientale"  
CÉBEILLAC-GERVASONI Mireille, ANHIMA, CNRS - UMR 8210  
CHAUSSON François, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, ANHIMA, CNRS - UMR 8210  
CHELOTTI Marcella, Università degli Studi "Aldo Moro" di Bari  
CHRISTOL Michel, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, ANHIMA, CNRS - UMR 8210  
CRESCI MARRONE Giovannella, Università "Ca' Foscari" di Venezia  
DACKO Marion, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC  
DALL'AGLIO Pier Luigi, Dipartimento di Archeologia dell'Università di Bologna  
DENIAUX Élisabeth, Université de Paris-Ouest-Nanterre-La Défense  
FRANCESCHELLI Carlotta, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC  
GARCÍA RIAZA Enrique, Universidad de Las Islas Baleares  
GRANINO CECERE Maria Grazia, Università di Siena  
HOSTEIN Antony, Université Paris I Panthéon-Sorbonne — ANHIMA, CNRS - UMR 8210  
HUFSCHMID Thomas, Theaterprojekt *Augusta Ravica*. Site et Musée romains d'Avenches  
KASPRZYK Michel, ARTEHIS, CNRS - UMR 6298  
LAMOINE Laurent, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC  
LE ROUX Patrick, Université Paris XIII  
LUCIANI Franco, Università "Ca' Foscari" di Venezia  
MARCHETTI Giuseppe, Dipartimento di Scienza della Terra dell'Università di Pavia  
MARENGO Silvia Maria, Università di Macerata  
MELCHOR GIL Enrique, Universidad de Córdoba  
MENNELLA Giovanni, Università di Genova — DIRAAS  
MITTON Claire, Archéologue responsable d'opération (HADES) et Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC  
PICHON Blaise, Université Blaise-Pascal (Clermont II) — CHEC  
PISTELLATO Antonio, Università "Ca' Foscari" di Venezia  
RÉMY Bernard, Université Pierre-Mendès-France (Grenoble) — CRHIPA  
RIZAKIS Athanase D., FNRS, Athènes  
RODRÍGUEZ NEILA Juan Francisco, Universidad de Córdoba  
ROSSIGNOL Benoît, Université Paris I Panthéon-Sorbonne — ANHIMA, CNRS - UMR 8210  
SANTANGELO Federico, Newcastle University  
SARTORI Antonio, Università degli Studi di Milano  
SILVESTRINI Marina, Università degli Studi "Aldo Moro" di Bari  
TRAN Nicolas, Université de Poitiers



## LA “CRISE” DES INSTITUTIONS GAULOISES À L’ÉPOQUE DE CÉSAR. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE (FRANCE)

*Laurent Lamoine*

**Résumé** – Le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. en Gaule Chevelue a la réputation chez les historiens modernes d’être une époque de bouleversements politiques. De nouvelles institutions, marquées par un état de guerre permanent, par l’affirmation des particularismes locaux et par l’interventionnisme romain, remplaceraient les anciens cadres hérités de l’ancienne communauté culturelle celtique. Dans ce scénario, le rôle de Jules César est souvent majoré. Depuis le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les Gaulois ont été convoqués pour apporter leur pierre à l’édifice de l’histoire nationale. Les Gaulois étaient nécessairement singuliers, à distinguer non seulement des Grecs et des Romains qu’ils allaient dépasser d’un point de vue culturel une fois assimilés à l’Empire par la conquête, mais aussi des “groupements de sauvages” (Camille Jullian) que les nouvelles sciences sociales (anthropologie, ethnologie) étaient en train de découvrir. Il en résulte une historiographie, âgée de plus de deux cents ans, à ce point instrumentalisée qu’elle rend souvent l’histoire gauloise réfractaire aux remises en cause. Des recherches actuelles, loin de remettre en cause l’idée de mutations à cette époque, tentent cependant d’interpréter à leur juste valeur les différents facteurs et acteurs des transformations de la période.

**Mots-clés** – Gaule - Jules César - Histoire nationale - Mutations institutionnelles.

**Abstract** – The first century BC. AD in Gaul has a reputation among modern historians to be a time of political upheavals. New institutions, marked by a permanent state of war, by the affirmation of particular local and interventionism Roman, replace the former executives inherited from the old Celtic cultural community. In this scenario, the role of Julius Caesar is often increased. The Gauls were necessarily unique; to distinguish not only the Greeks and Roman, but also “groups of savages” (Camille Jullian). This results in historiography, aged over two hundred years, so it often makes instrumentalized history Gallic refractory challenged. Current research, far from calling into question the idea of mutations at that time, however, attempt to interpret at fair value and the various factors actors transformations of the period.

**Keywords** – Gaul - Julius Caesar - National History - Institutional Mutations.

Le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. en Gaule Chevelue a la réputation chez les historiens modernes d'être une époque de bouleversements politiques qui ne se limitent pas à la perte de l'indépendance à la fin de la guerre des Gaules (58-50 av. J.-C.). De nouvelles institutions, marquées par un état de guerre permanent, par l'affirmation des particularismes locaux et par l'interventionnisme romain, remplaceraient les anciens cadres hérités de l'ancienne communauté culturelle celtique. Les magistratures se substitueraient à la royauté et aux anciennes chefferies, les assemblées de guerriers aux anciennes formes de réunion communautaire. Les druides, détenteurs à la fois d'un savoir philosophique et de fonctions sacerdotales, seraient, dans le meilleur des cas, sur le déclin<sup>1</sup> et, dans le pire, déjà disparus<sup>2</sup>. Dans ce scénario, le rôle de Jules César est souvent majoré, jusqu'à l'imaginer à l'origine de toutes ces transformations politiques.

Le mot de crise<sup>3</sup> est bien commode pour qualifier les évolutions politiques qui affectèrent les peuples gaulois à l'époque de César, car il présente une connotation très riche, non dénuée d'ambiguïté et d'effet dramatique. Le terme est né dans le champ médical, il ressort de cette origine l'idée que la guérison suit la rupture de l'équilibre physiologique, que la bonace suit la tempête, que des troubles sort la restauration ou la rénovation politique. Malgré cette élasticité, les historiens des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles lui ont souvent préféré le concept de révolution qui a toujours eu un écho important quel que soit le public, en particulier en France, terre des révolutions politiques depuis 1789. Il est piquant de noter que, dans son chapitre sur "La crise des institutions" gauloises de son livre de 2009, Yann Le Bohec jongle avec la notion de crise et la référence révolutionnaire<sup>4</sup>.

Depuis le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les Gaulois ont été convoqués pour apporter leur pierre à l'édifice de l'histoire nationale française. Institués ancêtres des Français, les Gaulois étaient nécessairement singuliers, à distinguer non seulement des Grecs et des Romains qu'ils allaient dépasser d'un point de vue culturel une fois assimilés à l'Empire par la conquête<sup>5</sup>, mais aussi des "groupements de sauvages"<sup>6</sup> que les nouvelles sciences sociales (anthropologie, ethnologie) étaient en train de découvrir. Il en résulte une historiographie française, âgée de plus de deux cents ans, à ce point instrumentalisée qu'elle rend souvent l'histoire gauloise réfractaire

1. J.-M. Pailler, "Les druides de César : digression ethnographique et neutralisation historique", *Études celtiques*, 36, 2008, p. 35-58.

2. J.-L. Brunaux, *Les Druides. Des philosophes chez les Barbares*, Paris, 2006.

3. S. Franchet-d'Espérey et al. (éds), *Fondements et crises du pouvoir*, Bordeaux, 2003.

4. Y. Le Bohec, *Peuples et fédérations en Gaule (58-51 av. J.-C.) : lecture socio-juridique du Bellum Gallicum*, Paris, 2009, p. 26 : "Bref, les Gaulois vécurent la Monarchie, la Révolution et la Restauration en quelque sorte en même temps ; ils connurent des révolutions en cascade".

5. J. Carcopino, "L'impérialisme renversé : ce que Rome et l'Empire romain doivent à la Gaule", *Points de vue sur l'impérialisme romain*, Paris, 1934, p. 201-256.

6. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, *La Gaule indépendante*, Paris, 1908, p. 56 (I, 1993, p. 233).

aux remises en cause. Même l'archéologie, qualifiée de nationale en France<sup>7</sup>, qui se prétend parfois plus novatrice que l'histoire, a bien du mal à se dégager des sentiers battus<sup>8</sup>. Le diagnostic n'est pas nouveau<sup>9</sup>, mais cette étude, loin de remettre en cause l'idée de mutations à cette époque, tente cependant d'interpréter à leur juste valeur – c'est-à-dire en dehors de toute dramatisation et sur le long terme – les différents facteurs et acteurs des transformations de la période.

## PLUS DE DEUX CENTS ANS D'HISTORIOGRAPHIE

Afin de résumer plus de deux cents ans d'historiographie, je m'aiderai de la célèbre gravure représentant Diviciacus au Sénat.

### *Diviciacus à Rome*



**Fig. 1.** Diviciacus devant le Sénat.

**7.** Création de la chaire d'Antiquités nationales au Collège de France en 1905 pour Camille Jullian.

**8.** S. Fichtl, *Les peuples gaulois III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.*, Paris, 2004, p. 115-119.

**9.** Le printemps et l'été 2005 ont été l'occasion de réunir dans cinq grandes villes européennes (Leipzig, Bologne, Budapest, Cambridge et Lausanne) cinq tables rondes consacrées à vingt ans de recherche sur les Celtes et les Gaulois ; la rencontre de Leipzig (16-17 juin 2005) fut dédiée aux "Celtes dans l'histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne" : S. Rieckhoff (dir.), *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire. Celtes et Gaulois dans l'histoire, l'historiographie et l'idéologie moderne* (Bibracte 12/1), Glux-en-Glenne, 2006 et, pour le rapport synthétique de la table ronde élaboré par S. Rieckhoff, C. Goudineau et al. (dir.), *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire. Synthèse* (Bibracte 12/6), Glux-en-Glenne, 2010, p. 18-35.

C'est une gravure sur bois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle, sans doute réalisée pour un ouvrage qui possédait une vocation pédagogique voire scolaire : d'où une scénographie très éloquente<sup>10</sup>.

L'Éduen Diviciacus, debout, est au deuxième plan, il s'adresse aux sénateurs romains qui occupent le dernier plan, et au consul qui, lui, est assis sur un siège de prestige au premier plan, secondé par un personnage qui a de fortes chances d'être un interprète (il se trouve sur le même plan que le Gaulois). On sait par César que le truchement d'un interprète était nécessaire pour s'entretenir avec Diviciacus pendant la guerre des Gaules<sup>11</sup>.

Chaque personnage ou groupe de personnages présente une attitude bien caractérisable :

- les sénateurs semblent intrigués par l'apparence du Gaulois et l'un des sénateurs indique même à son voisin ses braies et ses pieds nus ;
- le consul et son interprète sont graves et concentrés pour écouter l'Éduen ;
- Diviciacus a beaucoup de prestance : celle de l'orateur selon les canons de la rhétorique gréco-romaine classique (position des jambes, gestuelle de la main droite, drapée de la tunique)<sup>12</sup>, rehaussée par le fait que l'aspect du personnage associe deux statuts, celui du guerrier (et donc du chef) avec la longue épée et le bouclier et celui du druide avec la longue tunique qui recouvrent les braies, les longues chevelure et barbe et la couronne végétale. Diviciacus tient son bouclier, l'intérieur dirigé vers son interlocuteur principal.

Diviciacus vient demander l'aide des Romains contre les Arvernes, les Séquanes et le roi germain Arioviste qui venaient d'écraser les Éduens à la bataille d'Admagetobrige<sup>13</sup>. Un *fœdus* liait les Éduens et les Romains depuis l'écrasement des grands peuples de la Gaule Transalpine et du roi arverne Bituit autour de 121 av. J.-C. Les Éduens jouissaient en plus du titre de "frères" du peuple romain<sup>14</sup>. La victoire finale<sup>15</sup> des Romains sur les Cimbres et les Teutons (113-100 av. J.-C.)<sup>16</sup> a donné à Rome le statut de "gendarme" de la Gaule. En outre, depuis le début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les Celtes avaient pris l'habitude du voyage diplomatique à Rome et le Sénat romain avait su élaborer un *modus operandi* pour traiter avec ces

**10.** Il s'agirait "d'une gravure tirée d'un ouvrage d'histoire populaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle" (e-mail échangé avec Jean-Louis Brunaux, 29/03/2012). Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé (et m'aident encore) à établir l'origine de la gravure, en particulier Christian Amalvi, Jean-Louis Brunaux, Jean-Claude Caron, Gaëlle Deschodt et Romain Pigeaud.

**11.** César, *La Guerre des Gaules*, I, 19, 3.

**12.** Cf. *La Rhétorique à Hérennius* et Quintilien, *L'Institution oratoire*.

**13.** César, *La Guerre des Gaules*, I, 31, 12 et Cicéron, *Correspondance*, I, 25 = *Lettre à Atticus*, I, 19.

**14.** F. Battistoni, *Parenti dei Romani. Mito troiano e diplomazia*, Bari, 2010, p. 137-147.

**15.** En 102 av. J.-C., C. Marius écrase les Teutons et leurs alliés à la bataille d'Aix, en 101, les Cimbres et les leurs à la bataille de Verceil en Italie du Nord.

**16.** É. Demougot, "L'invasion des Cimbres-Teutons-Ambrons et les Romains", *Latomus*, 37, 1978, p. 910-938.

ambassades<sup>17</sup>. Diviciacus n'obtient pas une intervention militaire, mais le Sénat décide d'envoyer en Gaule une mission de bons offices dirigée par un consulaire, Q. Caecilius Metellus Creticus<sup>18</sup>, un ancien préteur, L. Valerius Flaccus<sup>19</sup>, et un futur préteur, Cn. Cornelius Lentulus Clodianus<sup>20</sup>. Creticus et Flaccus possèdent une certaine expérience des relations avec les barbares : les pirates pour le premier, les Allobroges pendant la conjuration de Catilina pour le second<sup>21</sup>.

### *La gravure reflet d'une historiographie*

C'est une image attendue qui tire certes son origine des sources, qui n'ont été que partiellement exploitées cependant, mais qui correspond surtout au discours et aux images d'Épinal de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle concernant les chefs gaulois et les druides dont l'aspect est présenté comme ambivalent : étrange mais digne de respect.

Les Gaulois en tant qu'ancêtres de la nation française sont nécessairement originaux, d'où leur étrangeté pour des yeux romains. Ils sont cependant ouverts à la civilisation incarnée par la Grèce et Rome, d'où leur disposition pour l'art oratoire classique. Il ne manque à Diviciacus que la maîtrise du latin pour apparaître comme un parfait orateur. Cette propension des Gaulois pour l'art oratoire, repérée et sublimée par les auteurs grecs et romains, est censée fleurir à l'époque romaine. Dans son *Dialogue des orateurs*, Tacite met en scène quatre orateurs dont deux, Marcus Aper et Iulius Secundus, qui ont été les maîtres de l'historien romain, sont réputés d'origine gauloise<sup>22</sup>.

Depuis Amédée Thierry (1828)<sup>23</sup>, Fustel de Coulanges (1875, puis 1891)<sup>24</sup> et Camille Jullian (1908)<sup>25</sup>, l'historiographie française défend cette représentation du Gaulois afin de répondre aux attentes de ses contemporains et des dirigeants politiques qu'ils soient bonapartistes, républicains nationalistes, voire républicains

**17.** Par ex. les ambassades gauloises de 170 et 169 av. J.-C. liées aux événements de la troisième guerre de Macédoine (Tite-Live, *Histoire romaine*, 43, 5 et 44, 14), cf. L. Lamoine, "Représentations et attributs des rois gaulois de la Gaule Chevelue", dans E. Santinelli-Foltz et C.-G. Schwentzel (dir.), *La puissance royale. Image et pouvoir de l'Antiquité au Moyen Âge*, Rennes, 2012, p. 174 (p. 163-181 pour l'ensemble du texte).

**18.** Consul en 69 av. J.-C. (T. R. S. Broughton, *The Magistrate of the Roman Republic II* [désormais : *MRR II*], New York, 1951, p. 131).

**19.** Préteur en 63 av. J.-C. (*MRR II*, p. 167 et *MRR Suppl.*, Atlanta, 1986, p. 212).

**20.** Préteur en 59 av. J.-C. (*MRR II*, p. 188 et *MRR Suppl.*, p. 67).

**21.** Creticus et Flaccus avaient déjà collaboré en Crète.

**22.** L. Lamoine, "La pratique du vergobret : le témoignage de César confronté aux inscriptions", *CCG*, 17, 2006, p. 91-92 (sur la rhétorique gauloise) (p. 81-104 pour l'ensemble du texte).

**23.** A. Thierry, *Histoire des Gaulois*, Paris, 1828 (1<sup>re</sup> édition).

**24.** D.-N. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, Paris, 1891 (dernière édition revue et complétée par C. Jullian).

**25.** C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, *La Gaule indépendante*, Paris, 1908 (I, 1993).

de gouvernement<sup>26</sup>. Il ne faut pas certes caricaturer le travail de nos devanciers qui ont utilisé aussi les progrès de la science historique pour élaborer leurs thèses, mais on doit reconnaître que leurs conclusions étaient souvent inféodées aux motivations du moment : justifier l'anti-germanisme, revendiquer la culture gréco-romaine comme fondement de la nation française, banaliser l'instabilité politique du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, etc<sup>27</sup>.

Signe de leur état d'entre-deux, l'instabilité politique – que l'entrée dans le monde romain va faire disparaître – devient l'un des caractères phares de ce discours. Ni les évolutions de l'histoire, ni l'essor de l'archéologie<sup>28</sup>, ni le développement des études celtiques (les Gaulois sont alors noyés dans une communauté plus large)<sup>29</sup> ne remettent vraiment en cause cette histoire nationale et les profondes blessures de la Seconde Guerre mondiale vont même la redynamiser pour deux ou trois décennies encore<sup>30</sup>. Aujourd'hui, elle n'a pas complètement disparu, elle se maintient encore dans la mémoire collective des Français, malgré les efforts des historiens et des archéologues<sup>31</sup>, en utilisant en particulier la littérature de jeunesse<sup>32</sup>.

Pour Fustel de Coulanges, l'instabilité politique est extrême à la veille de la guerre des Gaules et l'historien peut dégager des sources (c'est-à-dire pour lui surtout de César) quatre caractères :

- L'essor du régime "républicain" qui confie le pouvoir à des "sénateurs" et des "magistrats" annuels.
- le déclin de la royauté sauf de la forme "révolutionnaire" (cas de Vercingétorix) ;
- le développement de signes de progrès comme l'usage de l'écrit public, l'existence d'impôts directs et indirects ou d'une justice publique "laïque" ;
- l'importance de l'état de guerre permanent.

Fustel de Coulanges est d'autant plus sensible à cette idée d'instabilité politique plaquée sur la situation gauloise qu'il est contemporain de la naissance dans la douleur de la III<sup>e</sup> République. L'historien s'est signalé par la rédaction d'un projet de constitution d'une république fondée sur la domination d'une méritocratie éclairée<sup>33</sup>.

Les successeurs de Fustel de Coulanges ont pu certes peaufiner, complexifier ou critiquer certains points de son discours, mais ils sont restés *grosso modo* dans son

**26.** Je remercie mon collègue contemporainiste Julien Bouchet de ses informations et de ses remarques.

**27.** H. Lavagne, "Introduction", *La Gaule romaine de D.-N. Fustel de Coulanges*, Paris, 1994, p. 9-32 ; C. Nicolet, *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, 2003.

**28.** J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, Paris, 1908-1914.

**29.** H. Hubert, *Les Celtes depuis l'époque de La Tène et la civilisation celtique*, Paris, 1932.

**30.** A. Grenier, *Les Gaulois*, Paris, 1945 (rééd. 1970) ; F. Lot, *La Gaule, les fondements ethniques sociaux et politiques de la nation française*, Paris, 1947 (rééd. 1967), J.-J. Hatt, *Histoire de la Gaule romaine (120 av. J.-C.-451 apr. J.-C.)* ; *Id.*, *Colonisation ou colonialisme ?*, Paris, 1959.

**31.** J.-L. Brunaux, *Nos ancêtres les Gaulois*, Paris, 2008.

**32.** Par ex. *L'histoire de France en bandes dessinées*, Paris, 1976 (pour le 1<sup>er</sup> numéro qui traite des Gaulois). Pour une critique de cette publication, cf. M. Clavel-Lévêque, "La Gaule en débandade", *Puzzle gaulois. Les Gaules en mémoire*, Paris, 1989, p. 457-468.

**33.** P. Guiraud, *Fustel de Coulanges (1830-1889)*, Paris, 1896, p. 69-85.

sillage<sup>34</sup>. Pour Fustel de Coulanges et ses continuateurs, cette instabilité politique se fonde sur une crise sociale majeure qui verrait les anciennes catégories, comme les druides, contestées et s'effondrer, et de nouvelles : les "ambitieux", les "classes urbaines" et les "classes industrielles" (de Fustel de Coulanges), prendre leur essor. Camille Jullian ajoutait à cet argumentaire la strate économique en insistant sur le rôle de l'accroissement des échanges, mais il terminait son analyse en revenant à des phrases saisissantes sur l'état de déliquescence de la société<sup>35</sup>.

Le Diviciacus de la gravure correspond tout à fait à cette conception de l'histoire politique gauloise. L'homme qui se présente devant le Sénat incarne la magistrature censée devenir la norme politique en Gaule Chevelue au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. S'il est encore druide c'est pour respecter le témoignage de Cicéron qui fait dire à son frère Quintus que Diviciacus était un druide<sup>36</sup> et pour satisfaire tous les fanatiques de druidisme qui prospéraient en Europe depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>.

## "UN BIEN ÉTRANGE DRUIDE" !

"Un bien étrange druide"<sup>38</sup> que ce Diviciacus ! Pour Jean-Louis Brunaux, l'Éduen est avant tout un homme de son temps, un aristocrate qui jouit de sa situation privilégiée aussi bien dans les domaines économique – il profiterait du commerce entre la Gaule et l'Italie<sup>39</sup> –, politique – il aurait assumé la magistrature suprême éduenne (il aurait été vergobret) à son retour de Rome – et culturel – il serait un grand lettré et savant ce qui justifierait pour Cicéron l'appellation de druide qui serait de toutes façons un titre obsolète mais pratique à utiliser au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>40</sup>

### *Diviciacus scuto innixus*

Il est temps de revenir aux sources. La scène reproduite sur la gravure s'inspire essentiellement d'un texte, un passage du VIII<sup>e</sup> *Panegyrique latin*<sup>41</sup> qui correspond

34. A. Bayet, *La morale des Gaulois*, Paris, 1930, p. 229 : "Non seulement Fustel de Coulanges a ouvert la bonne voie, mais je crois qu'il faut s'y engager plus résolument encore qu'il n'a fait lui-même".

35. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, *La Gaule indépendante*, op. cit., p. 83 (I, 1993, p. 244) : "Les mœurs sociales contenaient le droit politique. Elles favorisaient l'égoïsme des grands, la violence des masses".

36. Cicéron, *De la divination*, I, 41, 90.

37. C. Goudineau, "Les clichés", dans Id. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006, p. 9-25, J.-L. Brunaux, *Les Druides. Des philosophes chez les Barbares*, Paris, 2006, p. 59-95.

38. L'expression est de J.-L. Brunaux, *Les Druides [...]*, op. cit., p. 314.

39. Dans F. Malrain et M. Poux (dir.), *Qui étaient les Gaulois ?* (Paris, 2011), p. 101, la gravure de Diviciacus est convoquée dans le chapitre consacré au commerce du vin.

40. J.-L. Brunaux, *Les Druides [...]*, op. cit., p. 293-320.

41. *Panegyriques latins*, VIII, III, 2 : [...] *princeps Aeduus ad senatum uenit, rem docuit, cumque idem oblato consensu minus sibi uindicasset quam dabatur, scuto innixus peroravit*. "Le [prince éduen] vint au Sénat exposer la

au discours adressé en 312 apr. J.-C. à Trèves à l'empereur Constantin pour ses bienfaits accordés aux Éduens qui avaient été profondément affectés par les troubles de la fin du III<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup> siècle. L'orateur, qui est resté anonyme, insiste sur l'ancienneté et la qualité des relations entre la cité des Éduens et Rome. Depuis le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les deux peuples sont liés par un traité d'alliance et les Romains ont reconnu aux Éduens la qualité de frères. C'est dans ce cadre que l'orateur éduen évoque la réception au Sénat de Diviciacus qu'il qualifie de *princeps Aeduus*, de "prince éduen", c'est-à-dire un personnage très important.

Le plus important peut-être c'est que Diviciacus s'adresse aux sénateurs debout – il refuse de s'asseoir –, *scuto innixus*, "appuyé sur son bouclier". Si l'auteur de la gravure a respecté la forme ovale du bouclier, il s'est éloigné du panégyriste quant à son utilisation par le Gaulois, il a préféré faire du bouclier comme de l'épée dans son fourreau de simples symboles de paix. Dans une étude particulièrement stimulante de 2003, Stéphane Verger a montré que l'indication du panégyriste était bien plus significative que l'interprétation qu'en a bien voulu faire notre graveur<sup>42</sup>.

Notre collègue s'interrogeait au départ sur l'origine chez l'historien augustéen Tite-Live du récit de la supposée première migration celte en Italie à l'époque du roi de Rome Tarquin l'Ancien (616-579), celle de Bellovèse le Biturige qui aurait entraîné avec lui, à travers les Alpes et jusque chez les Étrusques, des contingents de toute la Gaule<sup>43</sup>. Ce récit serait en fait la transcription d'un mythe qui raconte à sa manière le désir des Gaulois d'atteindre les limites du monde. Pour S. Verger, Diviciacus et son discours au Sénat pourrait être à l'origine de la connaissance de cette légende par toute une tradition gréco-romaine qui aboutit à Tite-Live au début du Principat.

Selon S. Verger également, si Diviciacus est qualifié par Q. Cicéron de *laudator* de son frère dans le *De la Divination*, c'est que l'Éduen avait parlé devant un Cicéron qui était alors consul – donc fin 63 av. J.-C. – et qui présidait la séance du Sénat<sup>44</sup>. Il restitue d'ailleurs dans ses grandes lignes le fameux discours du Gaulois que César aurait aussi gardé en mémoire<sup>45</sup> :

---

situation. Invité à s'asseoir, il refusa l'offre qu'on lui faisait et il plaida sa cause, appuyé sur son bouclier" (trad. É. Galletier).

**42.** S. Verger, "Le bouclier de Diviciac. À propos de Liv., V, 34", dans D. Vitali (a cura di), *L'Immagine tra mondo celtico e mondo etrusco-italico. Aspetti della cultura figurativa nell'Antichità*, Bologne, 2003, p. 333-369.

**43.** Tite-Live, *Histoire romaine*, V, 34.

**44.** Cicéron, *De la divination*, I, 41, 90 : *Eaque diuinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est, siquidem et in Gallia Druidae sunt, e quibus ipse Diuitiacum Haeduum, hospitem tuum laudatoremque, cognoui, qui est naturae rationem, quam Φυσιολογίαν Graeci appellant, notam esse sibi profitebatur, et partim auguriis, partim coniectura, quae essent futura, dicebat.* "Ce système des divinations n'a pas non plus été négligé par les Barbares, puisque la Gaule a ses druides : j'ai connu l'Éduen Diviciacus, ton hôte et [laudator], qui déclarait posséder la science de la nature, que les Grecs appellent *physiologia*, et qui prédisait l'avenir tant par des augures que par la conjecture" (trad. J. Kany-Turpin).

**45.** César, *La Guerre des Gaules*, I, 31.

- éloge de Rome et de Cicéron ;
- évocation de l'ancienneté et de la qualité des relations entre les deux peuples ;
- récit mythique afin de vieillir ces rapports ;
- demande d'aide au Sénat.

Afin de construire son discours, Diviciacus aurait bénéficié de l'aide d'un Gaulois de la Province ou d'un rhéteur marseillais.

Diviciacus aurait alors utilisé son bouclier non seulement comme symbole de pouvoir chez les Éduens, de soumission à Rome et de demande de soutien militaire, mais aussi comme support iconographique à l'exposé de la dimension idéologique de son discours, véhiculée entre autre par l'évocation du mythe de Bellovèse. D'où l'importance de présenter le bouclier de face au consul et aux autres sénateurs.

Afin de soutenir la thèse d'un bouclier de Diviciacus décoré, S. Verger s'appuie sur la comparaison avec des "boucliers de parade" découverts en Grande-Bretagne<sup>46</sup> et des statues de chefs retrouvées en Gaule méridionale comme les célèbres guerriers de Mondragon et de Vachères<sup>47</sup>. Il remarque aussi, après Filippo Coarelli<sup>48</sup>, que les boucliers du groupe statuaire des Galates participent aussi à l'évocation d'une cosmologie<sup>49</sup>.

Dans la démonstration de S. Verger, le personnage de Diviciacus devient emblématique d'une évolution politique moins heurtée que dans les reconstructions historiques françaises des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Même s'il représente en effet le pouvoir éduen dans son organisation du milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., Diviciacus est encore dépositaire de références culturelles qui pouvaient être très anciennes. Dans un texte de 2009, S. Verger montre, en se fondant sur une analyse empruntée à l'anthropologie historique, que les grandes tendances de l'histoire sociale et politique de la Gaule Chevelue au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. : une "société segmentaire", "d'honneur", livrée aux "factions rivales" et à la "médiation religieuse" (dont celle des druides), plongent leurs racines dans un passé très ancien<sup>50</sup>.

### *Renverser le paradigme*

L'interprétation de certains objets du dépôt métallique découvert en 2004 dans le sanctuaire de Tintignac (commune de Naves en Corrèze à 10 km de Tulle) va dans le même sens. Christophe Maniquet estime que les casques (le casque-oiseau, le casque aux trois anneaux, le casque en fer) et les *carnyx*, qui constituent les pièces

**46.** S. Verger, "Le bouclier de Diviciac [...]", *art. cit.*, p. 352-354 : les boucliers de la rivière Trent (seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), de la rivière Witham et de la Tamise – de Battersea – (plus tardifs) offrent des représentations de nature cosmologique de la formation (de l'univers, d'un État ?).

**47.** *Ibid.*, p. 350-351.

**48.** F. Coarelli, *Da Pergamo a Roma. I Galati nella città degli Attalidi*, Rome, 1995.

**49.** S. Verger, "Le bouclier de Diviciac [...]", *art. cit.*, p. 354-356.

**50.** S. Verger, "Société, politique et religion en Gaule avant la Conquête. Éléments pour une étude anthropologique", *Pallas*, 80, 2009, p. 61-82.

maîtresses du dépôt, pourraient remonter au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., mais qu'ils ont été utilisés pour des cérémonies religieuses et publiques jusqu'à la fin de La Tène où ils ont été enfouis à l'occasion de la reconstruction romaine du sanctuaire<sup>51</sup>. Là encore le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ne connaît pas une rupture brutale avec le passé.

Plutôt que d'évoquer des "révolutions", peut-être faudrait-il plutôt parler de secousses, modérées et nombreuses, ressenties dans un arc chronologique large. Dans l'introduction qu'il rédigea pour le livre intitulé *Comment les Gaules devinrent romaine*<sup>52</sup>, Christian Goudineau emploie à propos de tous les changements observables en Gaule, qu'ils relèvent de la culture matérielle ou intellectuelle, le terme de "minirévolutions"<sup>53</sup>.

Je suis persuadé que quand on connaîtra mieux la chronologie des inscriptions publiques gauloises, on se rendra compte de l'échelonnement dans le temps des transformations institutionnelles. Certes on dispose depuis 2002 des cinq volumes du *Recueil des Inscriptions Gauloises*<sup>54</sup>, qui constituent des outils de travail remarquables, mais leurs notices relèvent plus de la science linguistique que de l'histoire. Cette orientation et une méconnaissance du contexte archéologique des inscriptions les plus anciennement découvertes ont pu conduire certains historiens au pessimisme<sup>55</sup>, mais souhaitons que les recherches actuelles permettent de dépasser cet état.

Dans cette histoire du long terme, faite d'inflexions, que devient le rôle de César que la vulgate estimait essentiel ?

## LE RÔLE DE CÉSAR

À cause de sa carrière politique exceptionnelle qui le conduisit jusqu'à la dictature (49-44 av. J.-C.)<sup>56</sup>, de sa quasi-nationalisation par les Français et de son instrumentalisation par les partisans de l'Empire français dès Napoléon I<sup>er</sup> mais surtout sous Napoléon III<sup>57</sup>, on attribua à César un rôle majeur dans bon nombre

**51.** C. Maniquet, "Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze)", *Gallia*, 65, 2008, p. 273-326.

**52.** P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris, 2010. Le colloque s'était déroulé en 2007.

**53.** C. Goudineau, "Comment les Gaules devinrent romaines : approches méthodologiques", dans P. Ouzoulias et L. Tranoy (dir.), *Comment les Gaules [...], op. cit.*, p. 16 (p. 11-19 pour l'ensemble du texte).

**54.** M/ Lejeune, *RIG I. Textes gallo-grecs*, Paris, 1985 ; *id.*, *RIG II. 1. Textes gallo-étrusques et textes gallo-latins sur pierre*, Paris, 1988 ; P.-Y. Lambert, *RIG II. 2. Textes gallo-latins sur instrumentum*, Paris, 2002 ; P.-M. Duval et G. Pinault, *RIG III. Les calendriers*, Paris, 1986 et J.-B. Colbert de Beaulieu et B. Fischer, *RIG IV. Les légendes monétaires*, Paris, 1998.

**55.** M. Provost, "Le contexte géographique et historique des inscriptions gauloises", dans P.-Y. Lambert et G.-J. Pinault (éds.), *Gaulois et celtique continental*, Genève, 2007, p. 67-84.

**56.** C. Goudineau, *César et la Gaule*, Paris, 1990, p. 103-129 et 344-351.

**57.** C. Nicolet, *La fabrique d'une nation [...], op. cit.*, p. 138-207, liée au césarisme.

d'événements et d'évolutions à Rome et dans les provinces. Cet engouement pour César n'a pas disparu, il suffit de considérer l'enthousiasme et les remous qu'a provoqués la découverte à Arles, dans le Rhône, du buste en marbre dit de Jules César en 2007<sup>58</sup>. Les élus d'Arles n'ont pas hésité à saluer le père fondateur de l'antique colonie (fondée en 46 av. J.-C.) et en ont profité pour donner plus d'éclat à l'inauguration du nouveau musée départemental de l'Arles antique.

## La Guerre des Gaules...

Le fait que César ait écrit le récit de ses campagnes en Gaule Chevelue et assuré la notoriété de son livre qui ne s'est pas démentie au cours des siècles<sup>59</sup> explique l'importance que l'on reconnaît à César dans les événements et les changements politiques en Gaule. En outre, le fait que la construction du *Bellum Gallicum*, élaborée par César et Hirtius, aboutisse à mettre en exergue "l'Année terrible"<sup>60</sup> de l'insurrection de 52 av. J.-C. et l'affrontement entre César et Vercingétorix qui occupent le Livre VII et dont les conséquences sont traitées dans le Livre VIII, va aussi dans le sens d'une majoration du rôle de l'*imperator*.

Une lecture attentive de l'ensemble de *La Guerre des Gaules* révèle bien entendu les arcanes de la réécriture du passé par César, mais permet également de se rendre compte de l'importance des autres protagonistes. Ces derniers sont souvent porteurs d'une tradition même si César insiste plutôt sur leur émergence politique, ils sont autant que le duo César-Vercingétorix, responsables de l'action et des évolutions.

Par exemple, parmi les rois<sup>61</sup> que César a choisis d'évoquer, il y a plusieurs personnages hauts en couleurs dont le lecteur peut suivre les actions dans plusieurs livres de *La Guerre des Gaules*. Je pense à l'Atrébate Commius<sup>62</sup> qui, installé roi des Atrébates par César en 57, se distingue par une fidélité en apparence sans faille à l'*imperator* pendant les expéditions en Bretagne. Non seulement, il combat à ses côtés, mais aussi, il conduit une ambassade auprès des chefs bretons, et comme récompense, il obtient la royauté des Morins en 55. Pourtant, dans le contexte de l'insurrection de 52, il trahit César et participe même au commandement de

**58.** L. Long et P. Picard, *César, le Rhône pour mémoire*, Arles, 2009, p. 58 : "Un portrait inédit de Jules César, vraisemblablement exécuté de son vivant et qu'il faut considérer aujourd'hui comme un *unicum*". Les archéologues ont trouvé aussi un Lépidé, co-fondateur avec César de la colonie romaine d'Arles.

**59.** 33 manuscrits à la Bibliothèque Vaticane, 25 à la BnF, 17 à Florence, cf. L.-A. Constans, "Introduction", dans *La Guerre des Gaules de César*, Paris, 1926, p. XX.

**60.** Expression de C. Goudineau, *Regard sur la Gaule*, Paris, 1998, p. 165 qui a repris un titre de Victor Hugo à propos de 1870, de Sedan et du premier semestre 1871.

**61.** L. Lamoine, "Représentations et attributs des rois gaulois [...]", *art. cit.*, p. 163-181.

**62.** César, *La Guerre des Gaules*, IV, 21, 27, 35 ; V, 22 ; VI, 6 ; VII, 75, 76, 79 ; VIII, 6, 23, 47 et 48. Le Commius de César est un véritable personnage de roman, il a d'ailleurs inspiré à Anatole France en 1897 son *Komm l'Atrébate*.

l'armée de secours envoyée à Alésia. Contraint à l'exil, il s'enfuit en Bretagne où il a peut-être fait souche<sup>63</sup>.

### *Le promagistrat*

La recherche actuelle tente de replacer l'action et l'œuvre de Jules César dans la banalité des missions provinciales confiées par le peuple et le Sénat romains aux promagistrats. La péninsule Ibérique fait connaître une documentation sur bronze qui, éloignée de l'autocélébration à la manière de César, témoigne des procédures élaborées par le Sénat, que devaient suivre les magistrats et les promagistrats en campagne, et des garde-fous inventés par le conseil et opposés à l'ambition des *imperatores*. Le Bronze d'Alcántara, qui porte les modalités de la *deditio* des *Seanoci* en 104 av. J.-C., est particulièrement éclairant à ce propos<sup>64</sup> :

*Sous le consulat de Caius Marius et de Caius Flavius, le peuple des Seanoci (?) s'est soumis à Lucius Caesius, fils de Caius, imperator. Lucius Caesius, fils de Caius, imperator, après les avoir reçus en son pouvoir (?) en a référé à son conseil pour qu'il se prononce sur ce qu'il fallait exiger d'eux. Sur l'avis du conseil, il a commandé que [lui] fussent livrés les armes, les otages, les prisonniers, les chevaux et les juments qu'ils avaient capturés. Ils livrèrent le tout. Alors Lucius Caesius, fils de Caius, imperator, a ordonné qu'ils soient libres et leur a rendu leurs terres, leurs fermes, leurs loix et tout ce qu'ils avaient eu en leur possession le veille du jour où ils se soumirent et qui existait encore, aussi longtemps que le Sénat et le peuple romain le voudraient. Concernant l'affaire, il a ordonné qu'ils envoient des légats à Rome. Crenus, fils de (?) et Arco, fils de Canto ont été légats.*<sup>65</sup>

Le Bronze d'Alcántara évoque non seulement le conseil qui entoure L. Caesius, *imperator*, mais aussi l'obligation d'en référer au Sénat pour chaque partie par l'envoi de *legati* dont le bronze donne les noms pour les *Seanoci*. Certes, l'*imperator* reste sur le terrain l'artisan principal de la mise en œuvre de la *deditio*, mais le Sénat, voire les comices centuriates, exercent un contrôle et peuvent à tout moment désavouer les actes du promagistrat. À n'en pas douter, César devait respecter en Gaule les mêmes principes. Bien entendu, la guerre civile qui suivit la guerre des Gaules et la victoire de César donnèrent au personnage sans doute plus de liberté d'action que n'en disposaient les promagistrats agissant dans la péninsule Ibérique.

63. Frontin, *Stratagèmes*, II, 13, 11.

64. E. García Ríaza, "Un aspecto de la práctica institucional en las comunidades indígenas hispanas: el control del espacio público", *CCG*, 17, 2006, p. 175-185.

65. Traduction P. Le Roux, *La péninsule Ibérique aux époques romaines*, Paris, 2010, p. 353, à partir d'*AE*, 1984, 495, 1986, 304 et 2006, 624.

## CONCLUSION

Il n'est pas question de retirer à César l'importance politique qu'il a pu posséder entre 58 et 44 av. J.-C. L'homme a su tirer avantage plus que tout autre noble romain des évolutions politiques que connaissaient les Gaulois pendant la guerre des Gaules et la guerre civile. Il a pu même prendre des initiatives afin d'obtenir des élites gauloises une adhésion plus grande à ses projets. En fait, les transformations politiques et institutionnelles gauloises sont à considérer sur le long terme (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.-I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.) et les informations que l'on trouve dans le corpus césarien ne sont que l'écume de ces changements sur une quinzaine d'années, d'où la complexité à les comprendre. Certaines données et interprétations archéologiques confortent cette idée d'un échelonnement dans le temps des mutations politiques et institutionnelles. Les recherches actuelles permettent ainsi de s'affranchir d'une historiographie française forgée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et animée par la volonté de fonder à l'époque des "origines", dans un contexte de "crise" politique et de dissension idéologique sur les contours de l'idée républicaine, la nation française. À Rome, l'Éduen Diviciacus, reçu par le Sénat, ne serait pas uniquement le parangon des nouvelles formes de gouvernement expérimentées en Gaule Chevelue au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., il incarnerait bien au contraire la synthèse réalisée avec succès par les élites gauloises entre les innovations et les traditions qui pouvaient relever, pour certaines d'entre elles, d'un passé très ancien.

# TABLE DES MATIÈRES

---

## INTRODUCTION

- 1 Laurent Lamoine, Clara Berrendonner et Mireille Cébeillac-Gervasoni  
*Prolégomènes : les facettes d'une gestion locale* 11

---

## PREMIÈRE PARTIE **Gérer les territoires**

- SECTION 1 Les territoires civiques : éléments de définition
- 2 Patrick Le Roux  
*Cités et territoire : la question des relations* 21
- 3 Bernard Rémy  
*Critères de délimitation du territoire des cités gallo-romaines : les exemples de Vienne et de Die* 35
- 4 Marion Dacko  
*La gestion du réseau routier dans les cités arverne et vellave à l'époque romaine : approches archéologique et épigraphique* 47
- 5 Claire Mitton  
*Organisation et gestion des lieux de culte au sein des territoires arverne et lémovice* 57
- 6 Pier Luigi Dall'Aglio et Giuseppe Marchetti  
*Le valli di Trebbia e di Nure nella Tabula Alimentaria veleiata: geomorfologia e uso del suolo* 69
- SECTION 2 Stratégies de gestion des territoires et réactions aux interventions du pouvoir romain
- 7 Audrey Bertrand  
*Conquête, appropriation et gestion d'un territoire : le cas des colonies républicaines* 87
- 8 Carlotta Franceschelli  
*Les distributions viritanes de 173 av. J.-C. dans l'ager Ligustinus et Gallicus* 103

|    |  |     |
|----|--|-----|
| 9  | Élisabeth Deniaux<br><i>Les vectigales des cités et la Correspondance de Cicéron :<br/>recherches sur un aspect des ressources<br/>des cités d'Arpinum et d'Atella</i> | 115 |
| 10 | Athanase D. Rizakis<br><i>Controverses territoriales et stratégies impériales.<br/>Territoire et ressources économiques de Sparte sous l'Empire</i>                    | 127 |
| 11 | Marcella Chelotti<br><i>Controversia confinaria da Luceria</i>   | 147 |

---

**DEUXIÈME PARTIE      Gérer les patrimoines civiques**

|           |   |     |
|-----------|---|-----|
| SECTION 1 | Les caractères structurels des finances civiques  |     |
| 12        | Clara Berrendonner<br><i>L'invisible aerarium des cités italiennes</i>  | 163 |
| 13        | Nicolas Tran<br><i>Un montage entre finances publiques et associatives au II<sup>e</sup> siècle :<br/>à propos de l'organisation des ludi seuirales à Nîmes<br/>(AE, 1982, 680)</i> | 177 |
| 14        | Jean Andreau<br><i>Les cités de l'Empire prêtaient-elles de l'argent à intérêt ?</i>  | 191 |
| SECTION 2 | Les difficultés de l'administration des fonds et des patrimoines civiques   |     |
| 15        | Juan Francisco Rodríguez Neila<br><i>La gestión financiera municipal.<br/>Entre el control, el dispendio y la necesidad</i>   | 203 |
| 16        | Antonio Sartori<br><i>Gestire il territorio per gestire il patrimonio<br/>per gestire la crisi (e il potere)</i>  | 223 |
| 17        | Michel Christol<br><i>Prévenir et guérir les embarras du forum : l'Aequitas</i>   | 233 |
| 18        | Michel Aberson et Thomas Hufschmid<br><i>Bâtiments publics inachevés : crises et solutions</i>  | 247 |

|                         |   |  |            |
|-------------------------|---|--|------------|
| <b>TROISIÈME PARTIE</b> |   | <b>Gérer “les crises” : un “enjeu à la portée des cités” ?</b>   |            |
| SECTION 1               | Questions de méthode : la “crise” au prisme des sources archéologiques et épigraphiques |  |            |
| 19                      | Giovanni Mennella   | <i>Il riuso dei monumenti pubblici a Luna: segnale di crisi o razionalizzazione di spazi interni?</i>  | <b>265</b> |
| 20                      | Simona Antolini, Fabiola Branchesi et Silvia M. Marengo                                 | <i>Riflessi epigrafici della crisi (III-IV d.C.) nelle regioni dell'Italia medio-adriatica</i>   | <b>279</b> |
| 21                      | Giuseppe Camodeca   | <i>Nola: vicende sociale e istituzionali di una colonia romana da Sulla alla Tetrarchia</i>  | <b>295</b> |
| 22                      | Marina Silvestrini  | <i>La crisi di Heraclea di Lucania e l'epigrafia</i>   | <b>329</b> |
| 23                      | Blaise Pichon   | <i>Évergésies, constructions monumentales et élites locales aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles dans les cités des Trois Gaules, des Germanies et de la Bretagne</i> | <b>351</b> |
| SECTION 2               | Guerres de conquête et guerres civiles  |  |            |
| 24                      | Pierre Cabanes  | <i>Les partis pro-romains en Grèce occidentale dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ou comment Rome a géré son expansion en Grèce occidentale</i>        | <b>369</b> |
| 25                      | Enrique García Riaza  | <i>Crisis políticas en los núcleos de Occidente durante la época de la expansión romana (ámbitos hispano y galo)</i>   | <b>387</b> |
| 26                      | Laurent Lamoine   | <i>La “crise” des institutions gauloises à l'époque de César. Bilan historiographique (France)</i>   | <b>403</b> |
| 27                      | Federico Santangelo   | <i>From Pompeii to Ameria: patrimonies and institutions in the age of Sulla</i>  | <b>417</b> |
| 28                      | Mireille Cèbeillac-Gervasoni  | <i>Les crises politiques urbaines et leur gestion locale à la fin de la République entre 89 et 31 av. J.-C.</i>  | <b>433</b> |

|           |   |     |
|-----------|---|-----|
| SECTION 3 | La peste antonine et ses conséquences   |     |
| 29        | Benoît Rossignol<br><i>“Il avertissait les cités de se méfier des pestes, des incendies, des tremblements de terre”.</i><br><i>Crises militaire, frumentaire et sanitaire : les cités de l’Occident au temps de la peste antonine</i> | 451 |
| 30        | Giovannella Cresci Marrone, Franco Luciani et Antonio Pistellato<br><i>Gestire una crisi a Iulia Concordia: aspetti finanziari, giuridici e politici</i>  | 471 |
| SECTION 4 | La “crise du III <sup>e</sup> siècle”   |     |
| 31        | Maria Grazia Granino Cecere<br><i>La crisi e i grandi santuari del Latium vetus: qualche riflessione dalla documentazione epigrafica</i>  | 489 |
| 32        | Enrique Melchor Gil<br><i>Composición interna de las curias locales y reclutamiento de decuriones en los siglos II y III d.C. en las ciudades del Occidente romano: ¿crisis o continuidad?</i>  | 505 |
| 33        | Antony Hostein et Michel Kasprzyk<br><i>Une communauté civique face à la crise : la civitas Aeduorum dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle (approches archéologique et historique)</i>                                     | 517 |

---

**QUATRIÈME PARTIE Synthèse – Chronique des travaux et discussions**

|    |  |     |
|----|--|-----|
| 34 | François Chausson<br><i>Conclusions</i>  | 543 |
| 35 | Mireille Cébeillac-Gervasoni, Laurent Lamoine<br><i>Chronique des travaux et discussions</i> | 549 |

---

**CINQUIÈME PARTIE Indices** (avec la collaboration de Claude Chomette)

|    |   |     |
|----|---|-----|
| 36 | Laurent Lamoine<br><i>Index institutionnel</i>                              | 585 |
| 37 | Mireille Cébeillac-Gervasoni<br><i>Index onomastique</i>                    | 591 |
| 38 | Mireille Cébeillac-Gervasoni<br><i>Index des divinités et des sacerdots</i> | 605 |

|    |   |            |
|----|---|------------|
| 39 | Mireille Cébeillac-Gervasoni<br><i>Index des peuples et habitants de cité</i> | <b>609</b> |
| 40 | Mireille Cébeillac-Gervasoni<br><i>Index géographique</i>                     | <b>613</b> |

---

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| TABLE DES ILLUSTRATIONS | <b>629</b> |
|-------------------------|------------|

|                    |            |
|--------------------|------------|
| TABLE DES MATIÈRES | <b>633</b> |
|--------------------|------------|

C

*e livre est né des résultats du colloque international éponyme qui s'est tenu du 20 au 22 octobre 2011, co-organisé par l'UMR 8210 ANHIMA du CNRS et le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" de l'Université Blaise-Pascal, sous la direction de Clara Berrendonner, Mireille Cébeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine.*

*Dans la suite logique des recherches du Quotidien municipal dans l'Occident romain, il s'agissait de répondre à une double interrogation : les autorités locales, dans le monde romain, disposaient-elles des instruments et des compétences nécessaires pour affronter les problèmes récurrents de l'administration municipale et étaient-elles en mesure de réunir les informations indispensables à l'analyse d'une situation et d'anticiper les difficultés ? Pouvait-on à l'échelle des communautés locales surmonter des difficultés aiguës ? Cette question a amené à enquêter sur le concept controversé de crise et à cibler les recherches sur certaines périodes qui permettaient d'interroger cette problématique.*



Presses Universitaires Blaise-Pascal

*C o l l e c t i o n   H i s t o i r e s   c r o i s é e s*

*Ce livre s'inscrit dans une série d'ouvrages consacrés soit aux élites locales, soit au gouvernement des cités, qui ont été publiés par Mireille Cébeillac-Gervasoni, seule ou avec la collaboration de Clara Berrendonner et de Laurent Lamoine.*

*Les Élités et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain (2003),*

*Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, images, textes (2004),*

*Le Quotidien municipal dans l'Occident romain (2008),*

*Le Praxis municipale dans l'Occident romain (2010).*



ISBN  
978-2-84516-615-8

PRIX  
24,00 €